

DRAFT

Ne pas citer sans accord des auteurs

Papier préparé pour le RC 10 « Electronic Democracy », 21st Congrès de l'Association Internationale de Science Politique, Santiago (Chili), 11-16 juillet 2009

Une politique de la présence: Les effets comparés de la délibération en ligne et en face-à-face

Julien Talpin

Université de Technologie de Compiègne, COSTECH
julien.talpin@eui.it

Stéphanie Wojcik

Université Paris 12-Val-de-Marne, CEDITEC
stephanie.wojcik@univ-paris12.fr

Résumé: La région Poitou-Charentes a récemment organisé, en lien avec la Toscane et la Catalogne, une assemblée participative électronique sur le changement climatique regroupant 150 jeunes de la région, celle-ci étant couplée à un site web participatif ayant permis la tenue de discussions en ligne en amont. Cette expérience hautement technologique a été qualifiée par ses organisateurs « d'e-démocratie », les participants pouvant délibérer en ligne et en face-à-face, les opinions exprimées dans ce dernier cas étant également traitées et synthétisées informatiquement, afin de permettre aux participants de voter ensuite à l'aide de boîtiers électroniques. Pourtant, l'enquête menée auprès des participants – âgés de 14 à 30 ans – indique qu'ils préfèrent nettement la participation en face-à-face, qu'ils y apprennent plus et y discutent plus aisément qu'en ligne. Nous nous interrogerons par conséquent sur les vertus d'une technologisation de la démocratie si, au final, les acteurs restent attachés à la démocratie de face-à-face. Cette étude nous permettra ainsi d'interroger l'importance du support pour le déploiement de la parole citoyenne et plus largement pour l'approfondissement de la démocratie.

Introduction

Les discussions politiques en ligne (Greffet & Wojcik, 2008) – caractérisées notamment par l’asynchronicité et l’absence de co-présence physique des interlocuteurs – pourraient niveler les statuts sociaux et permettraient à certains participants de s’exprimer plus aisément qu’en face-à-face (Gastil, 2000 ; Witschge, 2004). Elles permettraient également aux acteurs de s’appuyer davantage sur des sources externes de justification (sites web, presse, etc.) que ne le permettent les discussions en face-à-face. Ces éléments viennent soutenir l’hypothèse selon laquelle les débats en ligne sont à la fois plus raisonnables, informés et formateurs pour les participants que les discussions politiques en face-à-face, toujours empreintes d’émotions, de discriminations et de dispositions formelles qui contraignent l’expression des acteurs, en particulier ceux qui sont le moins dotés de ressources culturelles ou symboliques.

Dans le même temps, l’anonymat – fréquent – des participants, la médiation de l’écran, le relâchement des formes d’écriture contrarieraient cette première hypothèse : les espaces en ligne seraient susceptibles d’engendrer une parole désinhibée, ils ne favoriseraient pas les échanges discursifs rationnels mais au contraire la production de messages brefs (Marcoccia, 2003). Loin de favoriser la rationalité des échanges et l’information des participants, la démocratie électronique favoriserait le renforcement des opinions initiales, voire la radicalisation des points de vue (Sunstein, 2001).

Partant de cette double hypothèse contradictoire, nous nous sommes intéressés à un aspect spécifique d’un dispositif participatif fondé à la fois sur des échanges en ligne et en face-à-face afin d’appréhender les apports respectifs du format de la discussion sur l’acquisition d’informations et de compétences civiques.

De nombreux travaux cherchent en effet à vérifier les hypothèses de Tocqueville ou de Mill selon lesquelles la participation contribuerait à diffuser des vertus civiques, et la délibération fabriquerait de « meilleurs » citoyens (Mansbridge, 1999). Par « meilleurs », il faut entendre que l’individu qui participe apprendrait à exprimer son point de vue mais aussi à écouter et à prendre en compte les arguments adverses (et changerait éventuellement d’avis s’il estime l’argument adverse plus convaincant que le sien propre). De plus, il tendrait à orienter davantage ses revendications et ses justifications vers l’intérêt général plutôt que vers son seul intérêt particulier. Le « bon citoyen » de la théorie délibérative serait à la fois informé, ouvert et tourné vers l’intérêt général.

Si les travaux sur le « sondage délibératif » mettent effectivement en lumière de manière catégorique l’influence positive de ce type de dispositif¹ sur l’évolution des préférences individuelles et l’accroissement des connaissances politiques (Luskin, Fishkin, & Jowell, 2002; Hansen & Andersen, 2007), d’autres, relatifs par exemple aux panels citoyens (Barabas, 2004a), aux réunions publiques et aux conversations informelles (Gastil, 2006) sont plus nuancés. A l’échelle locale, l’important travail de Berry et al. (1993) portant sur cinq expériences de démocratie participative aux Etats-Unis montre également que la participation a des effets positifs sur le niveau de tolérance et de confiance à l’égard du gouvernement et sur le sentiment d’efficacité politique. En France, il s’agit surtout de travaux concernant l’acquisition de capacités d’expertise, voire de contre-expertise (Cefaï & Lafaye, 2002), mais aussi de savoir-faire (Blanc, 1999) qui peuvent éventuellement être réinvestis dans d’autres types d’espaces publics (Blatrix, 1999 ; Carrel, 2006), sans qu’il y ait toutefois sur ce dernier aspect de vérifications empiriques (à l’exception de Talpin, 2006).

¹ Ce qui peut aussi être dû à l’apport d’informations aux participants, propre à la méthode du sondage délibératif élaborée par Fishkin, davantage qu’à la délibération en tant que telle (Goodin & Niemeyer, 2003; Mulhberger, 2006).

Par ailleurs, contrairement à la position de « polarisation »² défendue par Sunstein et soutenue par certaines recherches de psychologie expérimentale (Mendelberg, 2002), des conclusions positives similaires sont également tirées de l'observation des discussions en ligne. D'une part, celles-ci permettent effectivement la confrontation de positions différentes à travers des échanges argumentés (Stromer-Galley, 2003 ; Doury & Marcoccia, 2007). D'autre part, à leur issue, les individus sont mieux informés, font preuve d'empathie (Iyengar & al., 2003) et de respect à l'égard des arguments opposés (Price, Nir & Cappela, 2006), et développent leurs connaissances sur les sujets débattus (Barabas, 2004b). Toutefois, pour ce qui concerne les discussions en ligne, ces travaux sont principalement fondés sur l'observation de *newsgroups* ou de *chats* ou sur des enquêtes quantitatives auprès d'échantillons d'internautes interrogés à propos de leurs pratiques conversationnelles. A notre connaissance, les comparaisons entre discussions en ligne et discussion en face-à-face sont essentiellement fondées sur la mise en œuvre de protocoles d'enquête expérimentaux relevant de la psychologie sociale (Muhlberger, 2005 ; Min, 2007) et en aucun cas, sur l'observation directe de dispositifs participatifs initiés par des institutions publiques. Afin d'entrer dans la boîte noire de la « fabrique de la citoyenneté » (Carrel et al., 2009), de comprendre ce que fait le format d'expression à la parole publique des citoyens ordinaires et ainsi évaluer les effets éducatifs respectifs de la participation en ligne et en face-à-face, il nous semblait en effet indispensable d'associer une approche ethnographique d'observation des pratiques discursives à une approche compréhensive permettant de comprendre le sens que les acteurs donnent à leur participation et ce qu'ils estiment en avoir appris.

L'objectif de notre communication est ainsi de procéder à une telle comparaison à partir de l'analyse d'une expérience délibérative particulièrement innovante, le projet européen Ideal-EU. La région Poitou-Charentes a en effet organisé à l'automne 2008, en lien avec la Toscane et la Catalogne, une assemblée participative électronique sur le changement climatique regroupant 150 jeunes de la région, celle-ci étant articulée à un site web participatif ayant permis la tenue de discussions en ligne en amont³. Cette expérience hautement technologique a été qualifiée par ses organisateurs « d'e-démocratie », les participants pouvant délibérer en ligne et en face-à-face, les opinions exprimées dans ce dernier cas étant également traitées et synthétisées informatiquement, afin de permettre ensuite aux participants de voter à l'aide de boîtiers électroniques. Les opinions ainsi exprimées ont été compilées dans un rapport, remis quelques jours plus tard à Guido Sacconi, député européen, président de la commission temporaire sur le changement climatique du Parlement Européen.

Nous chercherons par conséquent à mesurer l'impact civique et éducatif de cette expérience participative sur les acteurs. L'impact éducatif s'articule autour de cinq dimensions:

- Apports cognitifs : apprentissages sur le sujet du débat
- Apprentissage de la délibération: apprendre à exprimer son point de vue et à écouter celui des autres
- Orientation vers l'intérêt général
- Impact pratique: modifications des pratiques des acteurs suite à la participation
- Impact civique: Adhésion à une association ou un parti politique suite à la participation. Effet en général à plus long terme.

² Les citoyens qui prennent part à une discussion en ayant une certaine opinion sur un sujet, en sortiraient avec une opinion ou renforcée ou encore plus extrême que celle qu'ils avaient au départ.

³ <http://www.ideal-debate.eu/fr>

Dans ce texte, nous abordons la première dimension, celle des apports cognitifs de la délibération au sein du dispositif IDEAL-EU – en pointant les différences selon que les acteurs discutent en ligne ou en face-à-face – et avançons quelques hypothèses sur les mécanismes sociaux permettant de comprendre ces processus d'apprentissage.

Après avoir présenté en détail le projet Ideal-EU et en particulier l'assemblée participative électronique et le site web participatif, nous verrons que la délibération a des effets éducatifs non-négligeables sur les participants, une très large majorité soulignant l'apport cognitif d'une telle expérience et les effets qu'elle eut sur leurs propres pratiques écologiques au quotidien. On montrera néanmoins que les acteurs soulignent dans leur très grande majorité le caractère plus informatif de la délibération en face-à-face qu'en ligne.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur une enquête de terrain mêlant l'observation directe de l'assemblée participative électronique (APE), permettant notamment de suivre les discussions de 6 tables de discussion⁴, une quinzaine d'entretiens semi-directifs avec les organisateurs et les participants, le traitement de questionnaires remplis par tous les participants⁵, et l'analyse des discussions qui se sont déroulées sur le site web. Nous nous concentrerons en particulier sur la comparaison systématique entre les acteurs qui sont intervenus selon les deux modalités prévues par le dispositif (sur le site web et lors de l'APE) et ceux qui ont seulement participé à l'APE, ce qui permettra d'isoler l'impact spécifique du cadre de la discussion.

I. Un dispositif participatif innovant

Généalogie du projet

L'organisation de l'assemblée participative électronique s'inscrit dans le cadre du projet Ideal-EU mené par les régions Catalogne, Poitou-Charentes et Toscane, financé par la Commission européenne dans le cadre d'un appel à proposition sur l'e-participation⁶. L'idée est ainsi de mettre en place un « e-town meeting » sur le modèle des « 21st century town meetings » développé par l'association *America Speaks* aux Etats-Unis⁷. Si une telle expérience a été une première à l'échelle européenne, elle s'inscrivait dans la continuité des pratiques de la Région Toscane, qui avait déjà eu recours à ce type d'innovation démocratique en 2006 et 2007, pour rédiger sa loi sur la participation et réformer son système de santé (Freschi & Raffini, 2008). Toute la méthodologie de l'assemblée participative électronique a été mise au point par le cabinet d'urbanisme italien *Avventura Urbana*, qui s'est en cela très largement inspiré du modèle d'*America Speaks*.

Un site web participatif sous exploité

Le site web participatif d'Ideal-EU a commencé à fonctionner fin août 2008⁸. Le site web consistait en un espace de discussion, où les participants pouvaient discuter sur des thèmes relatifs au changement climatique, créés par le modérateur ou par eux-mêmes. Les

⁴ La journée, comme nous le verrons plus loin, était notamment structurée par trois moments de discussion d'environ une heure chacun. J'ai suivi la première heure de discussion au sein de la table 212, la seconde – ainsi que le déjeuner – au sein de la table 205, et j'ai observé trois tables distinctes pour la dernière heure.

⁵ Nous avons obtenu un taux de réponse de 86,8 %, 130 des 151 participants à l'APE ayant rempli le questionnaire.

⁶ Ideal-EU est l'acronyme de « Integrating the Drivers of e-Participation at Regional Level in Europe. » Projet présenté en réponse à l'e-participation call for proposals 2007/1. Grant Agreement n°EP-07-01-008. Voir le site www.demo-part.org

⁷ www.americaspeaks.org. Cf. Lukensmeyer & Brigham, 2005; Wilson, 2008.

⁸ www.idealeu-debate.eu

participants pouvaient donc échanger et interagir sur le site, et voter pour évaluer les arguments ou les propositions. Au-delà du forum de discussion, le site permettait de télécharger des documents relatifs au changement climatique, de créer sa communauté en devenant « ami » comme sur les plateformes de réseau social de type Facebook. Le site regroupait en réalité quatre sites web différents, en français, italien, catalan et anglais, les participants des différentes régions ne pouvant échanger entre eux. Par manque de temps, un site multilingue n'a en effet pas pu être mis en place. Après plus de 6 mois d'existence, le site compte aujourd'hui plus d'un millier de participants inscrits, dont plus de 700 pour sa version française.

Le site web participatif n'a cependant pas fonctionné comme le souhaitent les organisateurs. Non seulement peu attractif d'un point de vue esthétique et peu ergonomique, les finalités du site web étaient également ambiguës: devait-il s'agir d'un simple lieu de d'échange et de discussion ou d'un espace participatif de construction des grandes lignes de discussion de l'assemblée électronique? Au final, il semble qu'il ait essentiellement constitué un espace de discussion entre participants informés, et plus largement un lieu de recrutement d'une partie des participants à l'assemblée participative électronique.

L'assemblée participative électronique du 15 novembre 2008⁹

Le lien entre le site web et l'assemblée participative électronique (APE) s'est avéré en définitive assez ténu. Les grands thèmes de discussion de la journée ne provenaient pas des discussions entre les internautes, mais ont été définis en amont par les organisateurs. Les deux thèmes du matin, communs aux trois régions, étaient: (1) quelles énergies pour l'Europe de demain; (2) comment réduire notre consommation énergétique. Les thèmes de l'après-midi, locaux et distincts dans chaque région concernaient (3) les transports et la mobilité en Poitou-Charentes.

L'assemblée participative électronique a donc réuni 150 jeunes de la Région Poitou-Charentes. Qui étaient ces participants? Les régions ont choisi d'axer la participation sur « les jeunes », considérés comme public cible par la commission européenne. Le projet était ainsi destiné en priorité aux 14-30 ans, ce qui facilitait la tâche, notamment de la Région Poitou-Charentes, habituée à mener des expériences de démocratie participative à l'échelle des lycées – sa principale compétence administrative – à l'image du Budget Participatif des Lycées, mis en place fin 2004¹⁰. Le mode de sélection des participants reprenait les principes du « 21st century town meeting »: volontariat et diversité, ces deux impératifs pouvant apparaître contradictoires. A la différence de nombreuses expériences délibératives, une assemblée participative électronique ne repose pas sur le tirage au sort, mais sur le volontariat. Si les participants étaient volontaires, ils n'ont que très rarement contacté la Région spontanément, et ce n'est qu'après un important travail de mobilisation, notamment dans les lycées, qu'ils sont devenus « volontaires ».

Le panel de participants était diversifié en terme de genre – 48,5% des participants à l'APE de Poitiers étaient des femmes – et au niveau social, les organisateurs ayant véritablement construit leur échantillon selon leurs objectifs de diversité en allant mobiliser des adolescents dans des centres sociaux de quartiers HLM. On peut néanmoins souligner que la structure socio-professionnelle des familles des participants à Ideal-EU¹¹ ne reflète pas parfaitement

⁹ Les chiffres relatifs aux caractéristiques socio-démographiques des participants sont issus des réponses au questionnaire.

¹⁰ Sur le BPL voir Sintomer, Röcke & Talpin, 2009.

¹¹ Nous avons choisi de nous concentrer sur la profession des parents, dans la mesure où les participants d'Ideal-EU étaient âgés de 14 à 30 ans, majoritairement lycéens ou étudiants, si bien que la seule analyse de la CSP des participants – et non de leurs parents – n'aurait pas permis d'évaluer la représentativité du public participant.

celle de la Région dans son ensemble, les enfants de chômeurs étant sous-représentés, alors qu'à l'inverse les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont légèrement sur-représentés. On peut néanmoins noter que les enfants d'ouvriers et d'employés sont représentés à proportion assez proche de la structure de la population régionale dans son ensemble. En dépit de cette diversité relative, il est indéniable que le public participant était à la fois plus informé et plus intéressé par les questions environnementales que la moyenne de la population. Le public apparaît notamment plus « participatif » que la moyenne, puisque 40% des participants étaient membres d'une association, 27,5% étaient membres d'instances représentatives dans un lycée, et 49 % avaient déjà participé au Budget Participatif des Lycées, très largement au-dessus du public moyen lycéen.

La salle de l'APE était donc composée de 17 tables de discussion, regroupant une dizaine de participants, un facilitateur de table et un ordinateur permettant de prendre en note toutes les opinions exprimées. La présence d'un facilitateur de la discussion par table – tiers neutre, devant animer les débats sans exprimer d'opinion – indique le souci apporté à l'agencement procédural pour la qualité de la délibération. Les débats étaient précédés d'un moment de lecture du « guide de discussion » d'une dizaine de minutes, permettant aux participants de lire des avis contradictoires sur le thème à débattre. Le recours au guide de discussion est ainsi un substitut fonctionnel à l'audition contradictoire d'experts dans le cadre d'un jury citoyen, les avis divergents étant ici présentés au sein d'un même document. Les participants étaient ensuite invités à débattre pendant une cinquantaine de minutes.

Les discussions étaient synthétisées quasi instantanément par une « *theme team* », une équipe d'une dizaine de personnes, basée à Florence, recevant tous les commentaires des dix-sept tables et regroupant les thèmes communs et idées originales ou isolées, qualifiées d'« *outliers* ». Les synthèses, projetées sur écran géant, avaient pour vocation d'éclairer le vote des participants, qui intervenait peu après. L'observation indique cependant que les participants ne prêtaient guère d'attention à ces synthèses, projetées et lues par l'animatrice, ces moments apparaissant davantage comme des pauses dans le cadre d'une journée au rythme soutenu. Les participants étaient ensuite invités à voter à l'aide de boîtiers électroniques sur 5 à 6 questions relatives aux thèmes précédemment abordés au cours de la discussion, les résultats des votes étant projetés quasi-instantanément à l'écran. A la différence des expériences de « *21st century Town Meeting* », les questions, ainsi que la liste de réponses possibles proposées aux participants, n'étaient cependant pas issues des discussions qui les avaient précédées, mais avaient été préparées en amont par les organisateurs.

A la fin de la journée, l'ensemble des synthèses des discussions et les résultats des votes étaient compilés dans un rapport d'une cinquantaine de pages, remis à chaque participant. Le rapport fut remis à Strasbourg, le mardi 18 novembre 2008, à Guido Sacconi, député européen, président de la commission temporaire sur le changement climatique, par une délégation de six participants, deux par région. Ce dernier s'est engagé à prendre en compte certaines recommandations dans la future loi sur l'énergie européenne. Le rapport sera également transmis à tous les députés européens, et l'année 2009 sera consacrée à la dissémination du projet. D'un point de vue procédural, il s'agit donc d'une expérience consultative, d'un dispositif participatif faible (Fraser, 1992 ; Fung, 2003), visant essentiellement à éclairer le jugement des décideurs politiques.

Une fois le dispositif présenté, nous souhaiterions nous pencher sur deux questions qui nous semblent essentielles dans le cadre de cette expérience: la nature des interactions discursives en ligne et en face-à-face, et l'impact sur les participants d'une telle expérience.

II. Former un public éclairé: les vertus respectives de la délibération en ligne et en face-à-face

1. L'acquisition de connaissances plus patente en face-à-face qu'en ligne

L'expérience d'Ideal-EU a indéniablement permis aux participants d'acquérir des connaissances sur le thème du débat. En effet, les réponses au questionnaire indiquent que 93% des participants à l'assemblée participative électronique estiment avoir appris sur le changement climatique, et 60% pensent avoir appris à exprimer leurs opinions grâce à cette expérience. De plus, ceux qui ont également participé en ligne ont davantage le sentiment d'avoir appris grâce à cette expérience, que ceux qui n'ont participé qu'en face-à-face, durant l'APE: 100 % des participants ayant écrit sur le site, et 97,5% de ceux qui ont y lu des débats, ont le sentiment d'avoir appris des choses sur le changement climatique. En revanche, le fait de participer en ligne n'a pas d'impact significatif sur la capacité à exprimer ses opinions.

Afin d'évaluer l'influence du cadre socio-technique des discussions sur les origines de ces apprentissages, nous nous sommes concentrés sur la population de ceux qui ont participé à la fois au site web et à l'assemblée participative électronique, soit 40 participants : 30 participants ayant écrit et lu des interventions sur le site, et 10 ayant seulement lu les messages sur le site. De ce point de vue, un des résultats le plus frappant de notre enquête est que les participants ont à une large majorité le sentiment d'avoir davantage appris en face-à-face qu'en ligne.

Ainsi, 62% des participants qui ont lu des documents ou des discussions sur le site, et 53,3% de ceux qui ont écrit sur le site, ont le sentiment d'avoir plus appris en face-à-face qu'en ligne. Chez les participants les plus investis sur le site – ceux qui y ont écrit – seuls 36,7% pensent avoir autant appris en ligne qu'en face-à-face. Seuls quelques participants ayant participé en ligne et en face-à-face ont l'impression d'avoir plus appris en ligne. On peut néanmoins souligner que plus la fréquentation du site est régulière, plus le sentiment d'apprentissage en ligne est important (voir Graph 2 en Annexe).

Tableau 1. Évaluation subjective des origines de l'apprentissage par la délibération

J'ai plus appris	Non réponse	En ligne	En face-à-face	Autant	Rien appris
Forme de participation					
Lecture du site web	10	2,5	62,5	25	0
Intervention écrite sur le site	3,3	6,7	53,3	36,7	0
Présence à l'APE	32,6	4,5	50,8	11,4	0,8
Moyenne	33,1	4,5	50,4	11,3	0,8

Une telle auto-évaluation des participants peut sembler surprenante, tant les discussions en ligne apparaissent plus documentées que celles se déroulant en face-à-face. Les arguments avancés sur Internet sont plus justifiés qu'en face-à-face : alors que 66,3% des interventions

sont justifiées sur internet, seules 51,3% le sont lors de l'APE¹². De plus, les contributions postées sur le forum en ligne sont peut-être également mieux justifiées, dans la mesure où les participants ont davantage la possibilité de s'appuyer sur des sources externes d'information et non pas seulement sur leur expérience personnelle d'une situation vécue ou sur des données immédiatement disponibles cognitivement, mobilisables dans le bref laps de temps de la discussion en face-à-face. Ainsi, près de 20% des messages en ligne sont justifiés par des sources externes (sites webs, articles dans les médias, statistiques, données techniques, etc.), contre 10,3% des interventions lors de l'APE¹³.

Certains des participants interviewés relèvent cet apport cognitif, en établissant notamment une comparaison avec les informations délivrées dans le guide de discussion distribué pour l'APE : « Pour moi le site était un approfondissement de la doc qu'il nous avait déjà donné en fait, parce qu'il y a des sujets très précis qui sont lancés, et en fait j'ai trouvé certaines choses, bon comme je l'ai regardé plus en profondeur après Ideal-EU, j'ai trouvé les approfondissements que je n'ai pas trouvé dans le fascicule. » Ce même participant souligne bien par ailleurs l'un des avantages d'Internet par rapport aux autres lieux où les échanges sont éphémères puisqu'il permet d'une part d'enregistrer durablement les prises de parole des participants et d'autre part de mettre à disposition de l'internaute un ensemble de documentations utiles au débat¹⁴, ce qui lui a permis d'effectuer un retour réflexif sur ses propres opinions : « Après sur internet je suis allée voir et là il y a moyen de revoir les choses, de soi-même se contredire en regardant les informations qu'on peut trouver¹⁵. »

« Lecteurs invisibles » selon l'expression employée par Valérie Beaudouin et Julia Velkovska (1999 : 171), certains participants à l'APE appréhendent également le forum de discussion comme un réservoir d'informations leur permettant d'accroître leur connaissance de certains sujets : « je n'ai pas participé aux discussions, mais j'ai lu tout ce qui était dit, j'ai appris pas mal de choses d'ailleurs en allant sur le site que je ne savais pas forcément¹⁶ ».

L'internaute dispose en effet de toute la richesse du web pour appuyer et étayer son argumentation, et ce d'autant que les publics – essentiellement des jeunes – sollicités pour cette expérience ont une maîtrise relativement élevée des médias numériques. Surtout, l'intervenant sur le forum a la possibilité de développer largement son argumentation, ce qui est pratiquement impossible dans le cadre de l'APE où les interventions étaient contingentées par l'organisation temporelle de la journée. Ainsi, cet internaute, après avoir longuement développé sur l'alimentation biologique, l'agriculture raisonnée et la « consommation réfléchie » conclut son message par un « Je crois que je me suis un peu laché. Si vous avez

¹² Nous avons effectué un codage des discussions en ligne et en face-à-face, afin de pouvoir les comparer systématiquement, mais nous n'avons pas souhaité le présenter intégralement ici, compte tenu de son aspect marginal pour notre argument, le codage permettant surtout de comparer les formes d'interactions discursives en ligne et en face-à-face. Nous avons ainsi comparé les discussions observées lors de l'APE, à celles de trois fils de discussions sur internet, intitulés « pour de nouvelles éoliennes », « société de consommation: risques et conséquences », « bouger sans polluer en Poitou-Charentes ». Ces fils ont été choisis car ce sont les plus proches – d'un point de vue thématique – de ceux s'étant déroulés en face-à-face. Nous avons notamment analysé le type de preuve et de justification mobilisé par les acteurs, en considérant qu'aucune justification n'était fournie quand l'énoncé n'était pas étayé par une preuve. Les messages non justifiés étaient en général assez courts. Ex: « vive le vélo! » (Message de BMX, 14.11.2008, dans le débat « bouger sans polluer en Poitou-Charentes »).

¹³ 36 messages sur 181 font références à une source externe de justification sur le site, alors que seulement 15 interventions ont été observées lors de l'APE où le locuteur justifiait sa position en référence à des sources externes.

¹⁴ Même si dans les faits, le site web d'IDEAL-EU ne comportait que 5 documents pdf (tous produits par la Région) sur le changement climatique...

¹⁵ Entretien avec Eric, Poitiers, 04.02.2009

¹⁶ Entretien avec Eric, Poitiers, 04.02.2009

reussi à tout lire, Bravo! »¹⁷

En revanche, le participant à l'APE ne dispose que de sa mémoire et de sa capacité à être convaincant et digne de confiance (dans les sources qu'il/elle cite) aux yeux des autres. Néanmoins, cette faiblesse potentielle de la participation en face-à-face était censée être compensée par le recours à un guide de discussion, fournissant une pléthore de chiffres et d'arguments, pour et contre les différents sujets abordés, que les participants avaient du recevoir en amont et étaient invités à lire lors des 10 minutes précédant chaque phase de discussion. En cela, les organisateurs ont intégré l'idée qu'une délibération de qualité doit s'accompagner de la délivrance d'informations contradictoires préalables sur le sujet ainsi mis en débat. Même si en comparaison d'autres types de dispositifs où les participants reçoivent une réelle formation (à l'image de la conférence de citoyens sur l'utilisation des OGM dans l'agriculture et l'alimentation organisée en 1998 par l'OPECST¹⁸, et de la majorité des jurys citoyens en France et ailleurs en Europe), la distribution d'un tel guide quelques minutes avant les discussions par table peut apparaître comme un procédé relativement rudimentaire. Ainsi, les participants n'ont mobilisé le guide de discussion qu'exceptionnellement lors des débats – 3,4 % des interventions s'appuyant explicitement sur un argument issu du guide. Les discussions s'étant déroulées lors de l'APE apparaissent donc plus pauvres cognitivement que celles qui ont eu lieu sur le site.

Cependant, les discussions de l'APE ne sont pas pour autant dénuées de tout fondement rationnel ou de toute technicité, la présence de participants particulièrement concernés par l'environnement, et parfois spécialisés en raison de leur expertise professionnelle ou universitaire dans le domaine de l'écologie, fournissant une base cognitive non négligeable à la discussion comme l'illustre cet échange entre deux participants à l'une des tables de l'APE :

Franck: « Le bruit [des éoliennes] ça pourra disparaître. Mais ça représente 17 tonnes de bétons pour installer une éolienne, et une éolienne ça dure 10 ans. » [...]

Amy: « Une éolienne ça produit 2 Mégawatts. Une Centrale nucléaire ça produit 900 Mégawatts. Il faut donc 450 éoliennes pour remplacer une centrale, et une éolienne ne marche que le ¼ du temps. »

Des apprentissages indissociables de la co-présence physique ?

Alors que théoriquement les discussions en ligne peuvent apparaître comme une source à la fois plus fiable et plus riche en informations pour les participants, une grande majorité d'entre eux considèrent que l'APE leur a permis d'apprendre davantage que la lecture de documents ou les discussions sur le site web. Comment expliquer dès lors ce résultat selon lequel une très large majorité des participants ait le sentiment d'avoir plus appris en face-à-face ?

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer une telle préférence.

Tout d'abord, les participants semblent avoir très largement préféré participer en face-à-face qu'en ligne, 65% de ceux qui ont participé en ligne et en face-à-face soulignent leur préférence pour l'APE, et 33% ayant autant aimé la discussion sur le site qu'hors ligne. Un seul répondant affirme avoir préféré la participation en ligne. Cette préférence pour le face-à-face pourrait tenir au caractère convivial et vivant de l'Assemblée Participative Electronique. Sur Internet, les échanges se trouvent quelque peu désincarnés. En cela, ils seraient finalement peu propices aux débats politiques (Dahlgren, 2000), ces derniers comportant toujours une

¹⁷ « Manille », thème « société de consommation, risques et conséquences », 19.11.08.

¹⁸ Boy, Donnet Kamel & Roqueplo, 2000.

dimension affective qu'Internet – quand il se réduit à un échange de messages écrits¹⁹ – ne peut pas véritablement transmettre. Dans cette perspective, la réunion physique d'un groupe possède, selon Axel Lefebvre (2002), une force symbolique supérieure à celle que peut acquérir une discussion à distance entre les membres de ce même groupe. Par ailleurs, certains participants interviewés expliquent leur préférence pour les échanges en face-à-face par la charge émotionnelle de l'APE. En entretien, à la question « avez-vous préférez participer en ligne ou en face-à-face », cette participante met en parallèle les deux formes de participations – en ligne et en face-à-face – en insistant sur la spontanéité qui a prévalu lors de l'APE, au détriment de l'aspect « calculateur » d'une réflexion postée sur un forum:

« Pour moi c'est la journée où on peut parler en face à face. Ca vaut absolument tout, il n'y a rien de mieux que ça, franchement c'était hyper intéressant [...] parler en face à face c'est.. on ne peut pas.. quand on tape un mail ou quand on écrit un message on réfléchit à tout ce qu'on dit, on prend des jolies tournures, des jolis.. on vérifie qu'on n'a pas dit un truc qu'on ne pensait pas, alors que quand on est à l'oral, même quand on dit quelque chose qu'on ne pense pas on peut être repris puis réaliser qu'en fait on avait un préjugé, et revenir dessus, ré-expliquer autrement²⁰. »

Surtout, il semble que l'APE ait permis de mettre en présence « novices » et « experts » du changement climatique, le savoir trouvant ainsi à s'incarner dans des personnes physiques, accessibles et placées sur un pied d'égalité avec les autres participants, moins au fait de connaissances proprement techniques, à l'image de ce participant qui dit ne pas savoir que le charbon est une énergie fossile :

« Et en même temps j'ai aussi appris beaucoup de choses, parce qu'il y avait aussi, il y avait déjà le facilitateur qui disait beaucoup de choses, et puis les textes, et puis il y avait aussi à côté de moi une étudiante en écologie, je ne sais plus son prénom, enfin une étudiante qui travaillait sur ça et du coup elle parlait, elle disait beaucoup de choses, et puis je trouvais ça intéressant, j'apprenais aussi beaucoup de choses en même temps. [...] J'ai appris beaucoup de choses sur les énergies renouvelables, je ne connaissais pas du tout. [...] j'ai appris beaucoup de choses sur les .. je ne savais même pas que le pétrole c'était une énergie qui.. une énergie, fossile, énergie fossile, j'ai appris l'énergie fossile²¹. »

En comparaison, au cours d'une discussion en ligne, la diffusion d'un savoir technique peut s'avérer tout à fait rébarbative et ce d'autant que le site web d'Ideal-Eu n'apparaît pas – aux dires mêmes des organisateurs – comme une réussite tant sur le plan esthétique qu'ergonomique alors que précisément, les jeunes, rompus au maniement de multiples technologies de communication, présentent peu les usages qui nécessitent un trop long apprentissage, privilégiant un rapport d'immédiateté avec l'informatique (Fluckiger, 2006). En ce sens, le site web d'Ideal-Eu ne répond pas aux critères d'*effectiveness* et d'*efficiency* pour susciter et retenir l'attention des internautes, avancés par Arthur Lupia et Tasha Philpot (2005), pour expliquer l'investissement différencié des jeunes et des seniors dans certains sites web diffusant de l'information politique.

Ces jeunes participants soulignent ainsi que c'est précisément quand il y a contact humain, co-présence des interlocuteurs, que la réception des informations peut s'opérer plus aisément.

¹⁹ Ce n'est pas la médiatisation elle-même qui nuit au caractère affectif de la communication mais l'absence d'image, non compensée comme à la radio par la sonorité de la voix. Ceci doit néanmoins être nuancé car le développement des réseaux haut débit permet de plus en plus les retransmissions d'images et de films. En ce sens, ce n'est pas le caractère virtuel, mais écrit, qui ici semble avoir nuit à l'aspect affectif de la communication.

²⁰ Entretien avec Marie, Châtellerauld, 04.02.2009.

²¹ Entretien avec Tarik, Châtellerauld, 04.02.2009.

Une hypothèse, qui mériterait d'être testée plus systématiquement cependant, serait ainsi que la délibération « chaude » est plus efficace d'un point de vue cognitif – pour la transmission et la mémorisation des informations – que la délibération froide et distante. A l'image du professeur qui passionne ses élèves, et ainsi leur donne le goût de la connaissance et parvient à transmettre son cours, la délibération en face-à-face serait plus efficace, aux yeux des participants, que celle en ligne. Les risques de radicalisation des opinions (Sunstein, 2001), ou de *confirmatory bias* – les participants ne retenant ou n'interprétant les nouvelles informations transmises que dans la mesure où elles confirment certaines opinions déjà enracinées – devraient néanmoins être contrôlés afin d'évaluer précisément les vertus éducatives d'une délibération chaude, en face-à-face. Cette hypothèse est d'ailleurs en partie tempérée par les résultats de certaines recherches sur un sondage délibératif en ligne (Fishkin et al. 2004), qui soulignent que les participants ont davantage appris en face-à-face qu'en ligne, mais de façon marginale. Néanmoins, compte tenu du désavantage comparatif d'un point de vue cognitif de la délibération en face-à-face, un tel résultat est déjà intéressant quant aux vertus éducatives du présentiel.

Une autre hypothèse pourrait être avancée pour expliquer la préférence pour le face-à-face : le caractère « libérateur » des discussions en ligne lors desquelles les participants n'hésitent pas à tracer des lignes de clivage entre catégories, fondées notamment sur les « bons » et les « mauvais » comportements écologiques, comme ce participant pour lequel : « *Certaine personne habite a 1 km et ce déplace en voiture !!! Si il y avait moins de feignant on n'aurait pas besoin de carburant.* »²² En face-à-face, de telles considérations (il y a les « fainéants » et ceux qui ne le sont pas) seraient sans doute moins facilement exprimées, ce qui peut conduire à produire une ambiance *in fine* et paradoxalement plus confortable, plus rassurante pour les participants. Si l'expression du désaccord n'apparaît pas plus fréquente en ligne qu'en face-à-face – 17,2% des interventions en face-à-face exprimant un désaccord, contre 16,6% en ligne²³ – la façon dont le désaccord est exprimé dans les deux cas n'est pas identique. Les observations menées sur le site web d'IDEAL-EU nous conduisent à relever la nature très directe, et parfois agressive des prises de parole ainsi effectuées²⁴, à tel point d'ailleurs que certains participants s'entourent de précautions rhétoriques destinées à désamorcer les possibles critiques que leur message pourrait susciter. A cet égard le message de « matic » est révélateur en ce qu'il tente de justifier un comportement dont il estime lui-même qu'il sera considéré comme répréhensible par les autres participants du forum (qu'il ne connaît pas) : « Bon alors je sais, c'est mal, mais je vais pas mal utiliser ma voiture pendant les vacances, pour des trajets qui ne peuvent se faire en train (essayer d'aller à Tulle avec la sncf depuis Niort...). Donc Niort - Tulle, Tulle - Limoges, Limoges - Avignon, Avignon - Marseille, Marseille - Niort. Je précise que j'ai des contraintes de temps qui disqualifient la sncf. »²⁵ L'euphémisation du conflit en face-à-face, pour ne pas se couper d'une communauté avec laquelle on est liée (Eliasoph, 1998; Conover Johnston & al., 2002), rendrait cette forme de participation plus douce pour les individus, ce qui aurait pu constituer une condition favorable au changement de préférences.

²² « Bangueru », forum « Quel futur pour les agrocarburants ? », 10.10.08

²³ Dans le codage, l'expression de l'accord est marquée par le recours à des termes tels « je suis d'accord », « comme tu disais », « oui, c'est vrai », « en effet », « pour aller dans ton sens. Elle peut également se traduire par la nomination d'un locuteur précédent. Ex: « je suis d'accord avec toi, le type Savonius, pourrait être plus utilisé (car peut chère, on en trouve à moins de 800€) par les maisons individuelles ou les petites collectivités. » A l'inverse, l'expression du désaccord est marquée par le recours à termes tels « je ne suis pas d'accord », « non, mais », « oui, mais », « cependant », « néanmoins ».

²⁴ Il s'agit d'une approche qualitative tant il est délicat de quantifier le degré de virulence des propos.

²⁵ « matic », forum « Tourisme et changement climatique », 09.10.08.

Des changements de préférence massivement déniés: distinguer formation et changement de préférence

Pour entrer dans le détail de la fabrique et du façonnement des préférences individuelles, il apparaît nécessaire de se pencher sur le discours des acteurs. Il est ainsi frappant de constater d'abord qu'en dépit des apprentissages soulignés, une très large majorité – 88,6% – déclare ne pas avoir changé d'avis suite à l'expérience d'Ideal-EU. Alors que plus de la moitié des participants (52,6% d'entre eux) avance avoir participé pour « apprendre et s'informer », et que la quasi totalité d'entre eux reconnaît avoir appris des choses (93 % ont appris sur le changement climatique), ils estiment dans le même temps que cela ne les a pas conduits à modifier leurs préférences. Selon les réponses au questionnaire, l'expérience d'Ideal-EU serait donc apparue formatrice, permettant aux acteurs d'acquérir des connaissances sur des questions – relativement techniques – qu'ils ne maîtrisaient pas auparavant, mais ne se traduisant pas par un changement de préférence sur des questions pour lesquelles ils avaient une opinion enracinée. Ces participants soulignent ainsi au cours d'un entretien collectif à la fois le caractère informatif de la discussion et l'inamovibilité de leurs préférences:

Mathieu: Moi j'ai appris d'autres gens, j'ai appris des trucs de justement des gens avec qui je discutais, par exemple au niveau.. j'ai appris des trucs sur les .. je ne sais plus comment ça s'appelle, les puits à chaleur pour la production..

JT: les pompes à chaleur ?

Mathieu: oui tout ça, j'y connaissais rien du tout et j'en ai appris un peu

JT: en discutant avec les gens donc ?

Mathieu: oui, oui. Après au niveau des échanges d'idées... enfin moi je suis peut être pessimiste mais, les gens disaient ce qu'ils avaient à dire quoi, ils n'étaient pas forcément là pour entendre, enfin en tout cas moi ça m'a fait ça. [...]

Benjamin: Moi j'ai essayé d'y aller sans a priori déjà, histoire de voir tout ce que les gens allaient m'apporter comme informations. C'est vrai que c'est dur quand même d'y aller sans a priori, c'est dur, j'ai pas vraiment réussi, je l'avoue, mais c'est vrai que du coup j'ai donné mes opinions aussi, mais c'est vrai que de discuter comme ça et d'avoir les opinions des autres ça ... enfin ça ne m'a pas fait changer non plus d'avis mais ...non, mais ça enrichit un peu quoi.

Elodie: oui voilà, le fait de savoir pourquoi les gens pensent certaines choses, c'est vrai que ça ... Tu peux comprendre l'avis des autres sans changer d'avis. [...]

Mathieu: Tout le monde dit ses idées, on entend, mais bon moi je sais que je suis arrivé avec une idée dans la tête, je suis reparti j'avais la même²⁶.

D'un côté, la délibération (davantage en face-à-face qu'en ligne) permet d'acquérir de l'information, de découvrir des éléments jusque là inconnus – à l'image de la « pompe à chaleur » évoquée par Mathieu ci-dessus. De l'autre, elle n'est que rarement en mesure de se traduire par un changement de préférences quand celles-ci sont profondément ancrées, comme le dit Mathieu au sujet du nucléaire : « Tout le monde dit ses idées, on entend, mais bon moi je sais que je suis arrivé avec une idée dans la tête, je suis reparti j'avais la même ».

Comment expliquer l'inamovibilité des préférences individuelles, alors que les interactions discursives observées semblent se rapprocher des standards d'une délibération de qualité²⁷, sensée, en théorie, se traduire par une modification des préférences individuelles ?

Plusieurs raisons pourraient expliquer une telle stabilité des préférences individuelles. Tout

²⁶ Entretien collectif avec quatre participants, Niort, 02.02.2009.

²⁷ A des fins synthétiques, nous ne pouvons présenter ici en détails les résultats de l'observation des délibérations – lors de l'APE et du site web – qui feront l'objet d'un autre papier.

d'abord, la discussion aurait pu être pauvre cognitivement – ce qui est parfois le cas, même dans des expériences délibératives sophistiquées –, les participants disposant de peu d'informations sur le sujet de discussion ou disposant tous des mêmes informations, l'intérêt de la discussion s'en trouvant réduit. Ce n'était toutefois pas le cas dans le cadre d'Ideal-EU (comme nous l'avons montré précédemment) ce qui invalide l'interprétation selon laquelle une délibération cognitivement faible conduirait les individus y prenant part à conserver leurs préférences initiales.

Ensuite, les orateurs peuvent posséder des informations nouvelles (pour les autres participants) mais s'avérer incapables de les transmettre. Mauvais orateurs, trop agressifs ou trop confus, ils peuvent ne pas être convaincants aux yeux de leurs interlocuteurs. Ou bien les orateurs peuvent être convaincants, mais leurs interlocuteurs ne les écoutent pas. Il faut ici souligner que la qualité de l'écoute est en effet une condition décisive à la tenue d'une délibération effective (Barber, 1984; Gambetta, 1999). Dans le cas d'Ideal-EU, la qualité de l'écoute était cependant exemplaire, assurée notamment par un modérateur et des groupes de petite taille.

Aussi, la seule raison qui semble pouvoir expliquer l'absence de changement de préférences est que celles-ci sont en général bien plus stables que n'en faisait l'hypothèse majeure sous-tendant les théories de la délibération. La rareté des changements de préférence chez les participants d'Ideal-EU pourrait être liée à la sur-représentation des acteurs préalablement engagés et intéressés par l'environnement, comme nous l'avons indiqué initialement. L'hypothèse serait ici que ces derniers ont des préférences fortes sur les questions environnementales et qu'il est dès lors difficile d'être convaincu par un argument et de changer de préférence, quand celle-ci est insérée de façon cohérente et depuis plusieurs années au sein d'un schéma idéologique. Aussi convaincant un argument soit-il, il est politiquement, cognitivement et émotionnellement difficile d'en changer, comme le souligne Daniel Gaxie : « Pour quelqu'un de relativement engagé politiquement, la rupture avec le passé et des opinions hautement valorisées est coûteux. Ce coût limite ou ralentit le changement d'opinion » (Gaxie, 2002 : 167). De telles hypothèses sont confirmées dans le cas d'Ideal-Eu, dans la mesure où les acteurs engagés – membres de partis ou d'associations – changent encore moins de préférences que les acteurs non engagés. Aucun membre de parti (écologiste ou autre) n'a changé de préférence suite à cette expérience, de même 93% des membres d'associations écologistes n'ont pas changé de préférence. L'intensité des préférences, marquée par le degré d'engagement, semble donc être un déterminant important de leur stabilité.

Le changement de préférence n'est cependant pas qu'une question de coût, comme le remarquait Daniel Gaxie, sans quoi nous aurions observé davantage de changement de préférence, notamment chez les acteurs non-engagés. Comment dès lors expliquer la stabilité des préférences d'une très large majorité de participants? En réalité, le changement de préférence est également, et peut-être surtout, une question de socialisation. Ce concept semble assez délaissé par les théoriciens de la délibération, comme cela est visible dans le célèbre article de Bernard Manin pour lequel les individus “have certain preferences and some information, but these are unsure, incomplete, often confused and opposed to one another. The process of deliberation, the confrontation of various points of view, helps to clarify information and to sharpen their own preferences. They may even modify their initial objectives, should that prove necessary » (Manin, 1987: 351).

S'il est évident que les préférences sont le plus souvent incomplètes, incohérentes et parfois contradictoires, il semble périlleux de considérer que leur force et leur stabilité soient proportionnelles à leur cohérence. On pourrait même estimer que c'est l'inverse qui est vrai. Comme les résultats de notre enquête sur les participants d'Ideal-EU l'indiquent, si les participants aux préférences les plus fortes sont ceux dont les préférences sont les plus stables,

les autres changent également très peu d'avis. Ainsi, en général, indépendamment de leur cohérence et de leur inconsistance, les opinions sont stables. Les préférences sont en effet largement déterminées par la socialisation primaire et secondaire, affectées par la diversité des éléments biographiques qui ont marqué la trajectoire de l'individu²⁸. Comme Claus Offe et d'autres théoriciens de la délibération l'avancent, les préférences sont « causées » :

« After all, preferences that we observe are by no means randomly distributed across historical time and social space. In fact, we can fairly reliably predict at least some of the preferences of a person if we know his or her family background, national identity, economic position, associative involvement, age group, educational background, etc. Preferences emerge from and are shaped by a formative context, or background conditions » (Offe, 1997: 88).

Si les préférences dépendaient du seul choix des individus, ceux-ci seraient aisés à convaincre. Étant profondément enracinées, les préférences politiques ne peuvent que rarement changer en trois heures de discussion. De façon intéressante, la définition causée des préférences individuelles se trouve à l'origine du paradigme délibératif. En rupture avec la conception des préférences issue de la théorie du choix rationnel, qui voit celles-ci comme inamovibles et dépendant essentiellement du choix individuel, c'est parce que les préférences individuelles et collectives sont causées qu'elles peuvent changer. En offrant un cadre institutionnel et procédural favorable, les préférences peuvent être éclairées et modifiées (Sunstein, 1991). Ce faisant, les théoriciens de la délibération oublient qu'au-delà du contexte institutionnel, les données structurelles ayant marquées les trajectoires individuelles influencent également leurs préférences, et les rendent moins malléables. Il nous semble par conséquent nécessaire, aux vues des résultats présentés ici, d'opter pour une conception moins désocialisée des acteurs, si l'on veut comprendre les effets – ou les absences d'effet – de la délibération sur les individus. Si les préférences évoluent très peu, la délibération semble avoir d'autres types d'effets sur les acteurs: elle permet d'accroître la compréhension mutuelle et permet de former de nouvelles préférences.

4. Compréhension mutuelle et formation de nouvelles préférences

Bien que la délibération ne permette qu'exceptionnellement de changer de préférence, elle aurait pour vertu, selon les participants, de mieux comprendre la position de leurs interlocuteurs, même quand ils sont en désaccord avec eux, comme le dit une participante citée précédemment: « Tu peux comprendre l'avis des autres sans changer d'avis. » Ce processus d'empathie est finement décrit par une autre participante:

« Étrangement c'est arrivé juste en sortant du débat, pendant la pause entre midi et deux, on en discutait parce que forcément comme c'est une journée hyper intense, on en parle même entre midi et deux, et donc j'avais parlé avec quelqu'un et je n'avais pas fait gaffe, je ne me souviens plus trop de ce que j'avais dit mais c'est vrai qu'il

28

Parmi les éléments biographique déterminant les préférences politiques, Daniel Gaxie liste : « L'âge, le genre, les origines familiales, sociales, nationales, religieuses, politiques, les lieux de résidence, les appartenances sociales, scolaires, professionnelles, communautaires, ethniques, syndicales ou associatives, le type de formation et la réussite scolaires et universitaires, la position, la condition, la situation et la trajectoire sociales, le niveau scolaire et social hérité et acquis, le secteur, le type d'activité, le rang et les hasards de la vie professionnelle, le statut manuel ou intellectuel, privé ou public, indépendant ou salarié, stable ou précaire, subordonné, dirigeant ou autonome, la situation d'actif, de chômeur ou de retraité, les orientations sexuelles, la carrière scolaire, professionnelle, militante voire délinquante, etc. » (Gaxie, 2002 : 170).

m'a dit : ah non moi je pense les choses comme ça ! et je me suis dit : ah mince oui c'est vrai que je le verrai plutôt comme ça. Mais dans la journée.. enfin j'étais à une table où on venait tous d'un endroit différent, donc [...] c'était hyper intéressant parce qu'on était des gens très différents et on a réussi à se rejoindre sur certains points, et c'était chouette quoi. [...]

Je sais qu'il y a une personne particulièrement qui était pas trop dans ma façon de penser, mais après le truc c'est que je n'étais pas partie pour être carrée sur ce que je pensais. Je veux dire, un avis peut changer et je ne m'étais pas enfermée dans la petite bulle que je m'étais constituée en étudiant avant, et c'est vrai que bon là je lui ai dit : il y a ça, mais il y a ça. Et lui il me disait : oui mais il y a ça, et en fait finalement on est arrivé plus à un compromis ou à une mise en relation de ce qu'on pensait plus qu'autre chose. Bon, ma façon de penser a un petit peu changé. [...]

Je crois que c'était par rapport au transport dans la région, lui il disait que c'était quand même pénalisant parce que par rapport à des horaires, à des mauvais aménagements. Et moi je disais que c'était important de le développer malgré tout, enfin je ne me souviens plus exactement mais je sais que c'était en rapport avec les transports en commun, parce que lui il a une voiture et il avait une façon de concevoir les choses qui était différente de moi qui n'ai pas de voiture et qui voyage beaucoup à pieds ou à vélo. [...] je comprends que ce soit très pénible, moi je fais 9 kilomètres à pieds, ou à vélo par jour, en ce moment à pieds parce qu'il fait trop froid, je ne fais pas de vélo quand il fait froid. Et c'est vrai que je peux comprendre que ce soit pénible, tout le monde n'a pas envie de se taper 9 kilomètres dans les champs.

Je peux le comprendre, mais disons que lui il considérait qu'utiliser la voiture pour moins de trois kilomètres c'était normal. Moi, trois kilomètres c'est .. voilà quoi, trois kilomètres c'est une demi-heure à pieds, 10 minutes à vélo, il ne faut pas abuser quoi. [...]

Les échanges d'arguments importants ils ont été faits en fait sur les temps de pause ou pendant qu'on parlait tous, les temps où on avait moyen d'échanger avec les tables voisines²⁹. »

Cette participante souligne ainsi à plusieurs reprises qu'elle a « compris » les arguments de son interlocuteur. En cela, l'APE a bien atteint un des objectifs centraux de la délibération, celui de la compréhension mutuelle (Gutmann & Thompson, 1996). Cette participante évoque également que « sa façon de penser » a quelque peu évolué, notamment du fait des discussions informelles qui se tiennent après la phase formelle de délibération. Face à la difficulté de changer d'opinion en public – pour de pas perdre la face en reconnaissant devant tout le monde qu'on s'était trompé – les discussions en aparté, dans des espaces plus privés, avec des interlocuteurs mieux connus et avec qui une relation de confiance est stabilisée, seraient plus propices au changement de préférence.

Si le changement de préférence est rare – et par conséquent peut-être trop mis en avant dans la littérature sur la délibération – la formation de préférence semble plus fréquente car plus aisée. Le changement de préférence suppose en effet que les acteurs aient des préférences préalablement formées. Or, la sociologie politique a bien montré depuis plusieurs décennies à quel point une majorité d'individus n'avait pas d'opinion, ou des préférences très faibles et peu robustes – les fameuses « non-attitudes » (Converse, 1964), susceptibles de changer rapidement – sur la majorité des sujets politiques. Un des effets de la délibération ne serait donc pas tant le changement de préférence – les quelques préférences fortes étant trop enracinées pour évoluer – que la formation des opinions sur des sujets pour lesquels les acteurs sont peu intéressés ou disposent de peu d'information. Cet autre participant souligne ainsi comment son opinion s'est formée sur une question précise – les éoliennes – lors de l'APE, citant de mémoire, plus de deux mois après, certains arguments exprimés lors de la

²⁹

Entretien avec Marie, Châtellerault, 04.02.2009

journée :

Eric: « Par exemple sur les éoliennes moi je trouvais que ce n'était pas une si mauvaise idée que ça, et au cours de la journée je me suis aperçu que ce n'était pas forcément la meilleure solution, par rapport à tout ce qu'on m'a dit, par exemple qu'une éolienne a une durée de vie de 10 ans, ça je ne le savais pas, qu'il fallait couler 17 tonnes de béton pour une éolienne. Alors je me dis que si tous les 10 ans il faut couler 17 tonnes de béton, finalement on n'en finit pas. Pour qu'une éolienne ait un revient égal à une centrale nucléaire il faudrait 450 éoliennes, et ça je ne le savais pas non plus. C'est toutes ces petites choses qui apportent en plus et qui permettent d'avoir une autre vision sur la chose. »

JT: « Donc effectivement ton avis sur l'éolienne a pu évoluer »

Eric: « Voilà, c'est un exemple que j'ai pris. [...] En plus je suis quelqu'un qui n'aime pas trop reconnaître qu'il a tort, c'est vrai que c'est quelque chose d'assez difficile, et pour le coup sur la journée, enfin ça ... autant d'arguments, autant de préparation, je me suis dit que ce n'est pas possible, vu que c'est un domaine que je ne connaissais que très peu, et bien je n'ai fait qu'écouter échanger mes amis parce que c'était des avis un petit peu ponctuel on va dire sur les choses, et je me suis dit : effectivement il y a ces choses là qui viennent en plus et donc oui j'ai changé d'avis sur pas mal de choses, il y a des choses où je suis restée sur ce que je pensais moi, et il y a des choses où j'ai changé d'avis.

On retrouve ici certaines des conclusions soulignées précédemment: la journée en face-à-face a suffisamment marqué les acteurs pour qu'ils se souviennent des arguments entendus, plus de deux mois après. On voit ainsi comment la délibération – tant formelle, à l'image de ce participant qui cite mot pour mot des arguments entendus à l'APE, qu'informelle, dans les discussions se déroulant autour de l'APE et permettant de réévaluer à froid les arguments entendus plus tôt – joue un rôle cognitif décisif pour les participants.

Références bibliographiques

- BARABAS J., "How Deliberation Affects Public Opinions", *American Political Science Review*, vol. 98, n° 4, novembre, 2004a.
- BARABAS J., "Virtual Deliberation: Knowledge from Online Interaction Versus Ordinary Discussion", in P. M. Shane (ed.), *Democracy Online. Prospects for political renewal through the Internet*, London, Routledge, 2004b, p. 239-251.
- BARBER B., *Strong democracy. Participatory politics for a new age*, University of California Press, 1984.
- BEAUDOUIN V. & VELKOVSKA J., « Constitution d'un espace de communication sur Internet. (Forums, pages personnelles, courrier électronique...) », *Réseaux*, vol. 17, n° 97, 1999, p. 121-177.
- BERRY J. M., PORTNEY K. E. & THOMSON K., *The Rebirth of Urban Democracy*, Washington, The Brookings Institution, 1993.
- BLANC M., « Participation des habitants et politique de la ville », in CURAPP/CRAPS, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, PUF, 1999, p. 177-196.
- BLATRIX C., « Le maire, le commissaire enquêteur et leur « public » : la pratique politique de l'enquête publique », in CURAPP/CRAPS, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, PUF, 1999, p. 161-176.
- BOY D., DONNET KAMEL D. & ROQUEPLO P., « Un exemple de démocratie participative. La 'conférence de citoyens' sur les organismes génétiquement modifiés », *Revue Française de Science Politique*, vol. 50, n° 4-5, août-octobre 2000, p. 779-809.
- CARREL M. & al. (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, L'Harmattan, 2009.
- CARREL M., « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, vol. 19, n° 75, 2006, p. 33-51.
- CEFAÏ D. & LAFAYE C. « Le cadrage d'un conflit urbain à Paris. Les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective », in D. Cefaï (dir.), *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Editions de l'Aube, coll. « Société et territoire », 2002, p. 371-394.
- CONOVER JOHNSTON P. & al., "The Deliberative Potential of Political Discussion", *British Journal of Political Science*, vol. 32, part 1, January 2002, p. 21-62.
- CONVERSE P. E., "The nature of belief systems in mass publics", in D. E. Apter (ed.), *Ideology and discontent*, London, Free Press of Glencoe, 1964, p. 206-261.
- DAHLGREN P. « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, n° 100, 2000, p. 158-186.
- DOURY M. & MARCOCCIA M., « Forum internet et courrier des lecteurs : l'expression publique des opinions », *Hermès*, n° 47, 2007, p. 41-50.
- ELIASOPH N., *Avoiding politics. How Americans produce apathy in everyday life*, Cambridge University Press, 1998.
- FLUCKIGER C., « La sociabilité juvénile instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 109-138.
- FRASER N., "Rethinking the Public Sphere: A contribution to the Critique of Actually Existing Democracy", in C. Calhoun (ed.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, The MIT Press, 1992.
- FRESCHI A.-C. & RAFFINI L., « Processi deliberativi e contesto politico. Il caso della Toscana », *Stato e Mercato*, n° 83, 2008, p. 279- 315.
- FUNG A., "Recipe for the public spheres: eight institutional design choices and their consequences", *Journal of Political Philosophy*, 11 (3), 2003, p. 338-367.
- GAMBETTA D., "«Claro !» : An Essay on Discursive Machismo", in Jon Elster (ed.), *Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 19-43.
- GASTIL J., "How Balanced Discussion Shapes Knowledge, Public Perceptions, and Attitudes: A Case Study of Deliberation on the Los Alamos National Laboratory", *Journal of Public Deliberation*, Vol. 2(1), Article 4, 2006.
- GASTIL J., "Is Face-to-Face Citizen Deliberation a Luxury or a Necessity?" *Political Communication*, 17, 2000, p. 357-361.
- GAXIE D., « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue Française de Science Politique*, 52 (2-3), 2002, p. 145-178.

GOODIN R.E. & NIEMEYER S. J., "When does deliberation begin? Internal reflection versus public discussion in deliberative democracy", *Political Studies*, 51 (4), 2003.

GREFFET F. et WOJCIK S., « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, n° 150, septembre 2008, p. 19-50.

GUTMANN A. & THOMPSON D., *Democracy and Disagreement*, Harvard, Belknap Press, 1996.

HANSEN K. M. & ANDERSEN V. N., "How deliberation makes better citizens: The Danish Deliberative Poll on the euro", *European Journal of Political Research*, Vol. 46(4), June 2007, p. 531-556.

IYENGAR S., LUSKIN R. C. & FISHKIN J. S., "Facilitating Informed Public Opinion: Evidence from Face-to-face and Online Deliberative Polls", Paper presented at the Annual Meeting of the American Political Science Association, Philadelphia, August 31-September 1, 2003.

LEFEBVRE A., « Espace public et technologies de l'information : le cas du courrier électronique et du forum de discussion », in Viviane Serfaty (dir.), *L'Internet en politique. Des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, p. 377-397.

LUKENSMEYER C. & BRIGHAM S., « Taking Democracy to Scale: Large Scale Interventions for Citizens », *The Journal of Applied Behavioral Science*, 41(1), mars 2005, p. 47-60.

LUPIA A. & PHILPOT T. S., "Views from Inside the Net: How Websites Affect Young Adults' Political Interest", *The Journal of Politics*, vol. 67, n° 4, November 2005, p. 1122-1142.

LUSKIN R. C., FISHKIN J. S. & JOWELL R., "Considered Opinions: Deliberative Polling in Britain", *British Journal of Political Science*, 32, p. 455-87, 2002.

LUSKIN R. C., FISHKIN J. S. & IYENGAR, S., "Considered opinions on U.S. Foreign policy: Face-to-face versus online deliberative polling", paper presented at the International Communication Association Conference, New Orleans, mai 2004.

MANIN B., "On Legitimacy and Deliberation", *Political Theory*, 15 (3), 1987, p. 338-368.

MANSBRIDGE J., "On the Idea that Participation Makes Better Citizen", in S. Elkin, K. Soltan (eds), *Citizen Competence and Democratic Institutions*, Philadelphie, Temple University Press, 1999, p. 291-325.

MARCOCCIA M., « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, n° 104, juin 2003, p. 9-55.

MENDELBERG T., "The Deliberative Citizen: Theory and Evidence", in M. X. Delli Carpini et al. (eds), *Political Decision-Making, Deliberation and Participation*, Amsterdam, Elsevier Press, 2002, p. 151-193.

MIN S.-J., "Online vs. Face-to-Face Deliberation : Effects on Civic Engagement", *Journal of Computer- Mediated Communication*, 12(4), article 11, 2007.

MUHLBERGER P., "Attitude Change in Face-to-Face and Online Political Deliberation: Conformity, Information or Perspective Taking?", Paper prepared for the Annual Meeting of the American Political Science Association, Washington, DC, September 2005.

MUHLBERGER P., "Lessons from the Virtual Agora Project: The Effects of Agency, Identity, Information, and Deliberation on Political Knowledge", *Journal of Public Deliberation*, vol. 2, n°1, 2006, art. 13.

OFFE C., "Micro-aspects of democratic theory: what makes for the deliberative competence of citizens ?", in Axel Hadenius (ed.), *Democracy's Victory and Crisis*, Cambridge University Press, 1997, p. 81-104.

PRICE V., NIR L. & CAPPELLA J. N., "Normative and Informational Influences in Online Political Discussions", *Communication Theory*, 16, p. 47-74, 2006.

SINTOMER Y., RÖCKE A. & TALPIN J., « Démocratie participative ou démocratie de proximité? Le Budget Participatif des Lycées de Poitou-Charentes », *L'Homme et la Société*, 2009, à paraître.

STROMER-GALLEY J., "Diversity of Political Conversation on the Internet: Users' Perspectives", *Journal of Computed-mediated communication*, 8(3), 2003.

SUNSTEIN C., "Preferences and politics", *Philosophy and Public Affairs*, 20, 1991, p. 3-34.

SUNSTEIN C., *Republic.com*, Princetown, NJ, Princetown University Press, 2001.

TALPIN J., « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein des dispositifs participatifs. », *Politix*, n° 75, 2006, p. 13-31.

WILSON P., « Deliberative Planning for Disaster Recovery: Re-membering New Orleans », *Journal of Public Deliberation*, 5 (1), 2008, p. 1-23.

WITSCHGE T., "Online Deliberation: Possibilities of the Internet for Deliberative Democracy", in Peter M. Shane (ed.), *Democracy Online. Prospects for political renewal through the Internet*, London, Routledge, 2004, p. 109-122.

ANNEXES

Tableau 2. Nombre d'utilisateurs du Site Ideal-EU

REGION	N. d'utilisateurs
Poitou-Charentes	764
Toscane	74
Catalogne	196
Autre	142
Total	1176

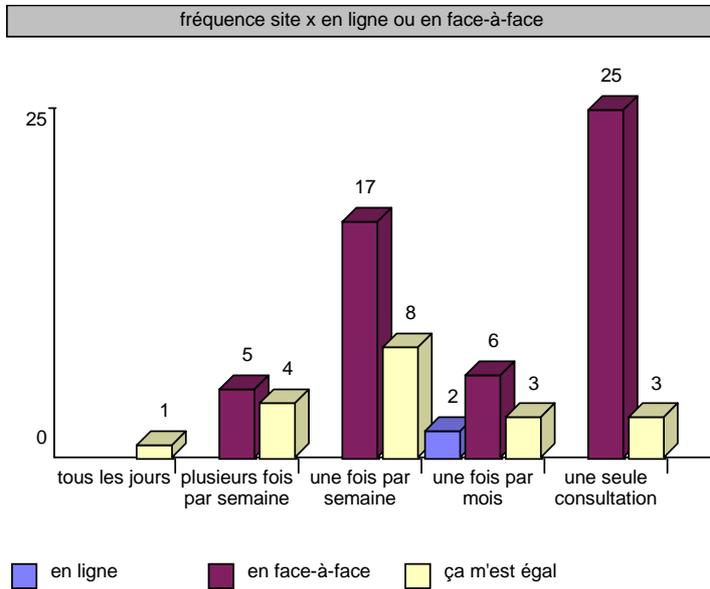
Tableau 3. Nombre de posts par Région sur le site Ideal-EU

REGION	N. de posts
Poitou-Charentes	1161
Toscane	29
Catalogne	1182
Total	2372

Tableau 4. Les 10 sujets de discussions les plus débattus sur le site français Ideal-EU

Sujet de discussion	Nombre de messages
Les économies d'énergie dans les lycées	97
Pour de nouvelles éoliennes	82
Serait-il possible que l'on se trompe à propos du changement climatique?	74
Société de consommation, risques et conséquences	65
Politique de l'eau	51
La fin du pétrole	49
Quel futur pour les agrocarburants ?	46
Tourisme et changement Climatique	35
Bouger sans polluer en Poitou-Charentes	34
Toilettes sèches	33

Graph 1. Préférence on-line ou face-à-face en fonction fréquence participation au site



Graph 2. Apprentissage en fonction de la fréquence de participation au site

